3. Communiquer, ça aide !

Échanger avec ses voisins, partager son expérience, jouer la transparence… Les cartes sont dans vos mains pour renouer le dialogue avec les riverains et éviter les conflits.

Ce 13 juin 2017 à Bédée, en Ille-et-Vilaine, une dizaine d'élus, maires et adjoints ont répondu à l'invitation de deux groupes d'agriculteurs pour échanger au sujet de la réduction des phytos. Depuis 2010, ils sont engagés dans le programme national Dephy Ecophyto pour tester des pratiques plus respectueuses de l'environnement sur le bassin versant du Meu, classé captage prioritaire. « À l'origine, cette journée était organisée pour un public d'agriculteurs. Nous avons voulu y associer les élus car nous savons qu'ils sont de plus en plus interpellés par leurs administrés », ont expliqué Olivier Forest et Didier Besnard, deux agriculteurs initiateurs du projet. À Iffendic notamment, une page Facebook stigmatise la profession en mettant en ligne des photos chocs d'élagage, de rebouchage de fossé…

Traitements à mini-doses (10 % de celles homologuées), utilisation de bineuse ou de houe rotative, allongement des rotations avec du méteil ou de la luzerne, ou encore mélanges variétaux de céréales pour résister aux maladies… Les producteurs ont expliqué, avec des messages simples, l'évolution de leurs pratiques et les résultats obtenus.

LA CULTURE DU RISQUE

Toutefois, innover est une gageure ! « En faisant le choix de ne pas traiter, nous prenons des risques par rapport aux maladies, aux insectes… On dort moins bien la nuit. » C'est ce qui a le plus interpellé Armelle Basck, adjointe au maire de Mordelles et vice-présidente du syndicat mixte du bassin versant du Meu. Une station de pompage sur cette commune alimente la métropole rennaise en eau potable. « J'avais connaissance du temps de travail que ces démarches nécessitent, de l'intérêt économique de réduire les phytos pour les agriculteurs. En revanche, je n'avais pas conscience du risque. »

Une prise de conscience partagée par les autres élus, et des échanges réellement appréciés, notamment par ceux qui n'ont pas de sensibilité agricole. « C'est la première fois qu'on nous propose un tel échange sur une exploitation », reconnaît un élu visiblement satisfait.

Les exemples de fermes ouvertes aux élus et aux voisins ne manquent pas : fête des moissons chez Gilles Van Kempen, dans le Loiret (lire le témoignage p. 55), présentation de l'agriculture de conservation à l'occasion des journées du patrimoine chez Adrien Leproux, dans la Sarthe (voir la vidéo sur lafranceagricole.fr)… Même les coopératives et négoces s'y mettent. Le groupe Carré, dans le Pas-de-Calais, et Azel, en Picardie, ont récemment ouvert les portes de leurs fermes pilotes au grand public. « Une bonne occasion de communiquer sur les

« DEMAIN LA TERRE » AU SALON DE L'AGRICULTURE

« Demain la terre » est une association ayant rédigé une charte qui apporte aux producteurs de fruits et légumes un cadre pour améliorer la performance économique, environnementale et sociale de leur entreprise. « Concernant les phytos, elle ne correspond ni au bio, ni au conventionnel, explique Marc De Nale, directeur de l'association créatrice de la charte de 2004. Chaque producteur adhérent (1) choisit les moyens adaptés à sa production avec pour objectif de produire des fruits et légumes sans résidus de phytos. » Outre le choix des pratiques culturales les moins impactantes pour la santé, l'environnement et la biodiversité, les adhérents s'engagent à améliorer l'ancrage local de leur entreprise en l'ouvrant à des écoles ou des collectivités. Après avoir expliqué la démarche aux acheteurs, c'est aux consommateurs que l'association s'adresse, via des étiquettes sur les emballages de produits certifiés, des animations en magasin, sur les réseaux sociaux et sur un stand au Salon de l'agriculture.

(1) 11 entreprises, 120 producteurs et 2 100 salariés en 2017.

SIA. 130 000 curieux sont passés sur le stand au salon en 2017.
A.CASSIGNEUL